

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-

068752

Optique 36341 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : SO DOU Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABOU ABIDA KHADDOUJ

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

5 Rue Oumaima SAYAH
Bab Al Hassira Al Khadra - Casablanca
Tel. : 0522 39 51 01 - Fax : 0522 36 79 35
INP : 091080218

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/07/2020

Nom et prénom du malade : ABOU ABIDA KHADDOUJ Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : Le : 01/07/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01-06-20	C.2		G	Docteur Hassan JAHMI CARDIOLOGISTE 24 Rue Ounaima Al Koudra Casablanca Tunisie 10600 Tel: 0522 367935 Fax: 0522 367935 CASA INP : 091080218
01-07-20	C.2		G	
28-07-20	C.2		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture Tél. 03 89 39 31 71 Tél. 03 89 10 88 21

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
01/06/20	B 40	78,60
01/07/20	B 40	78,60
28/07/20	B 40	78,60

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the H-B-C-D-H ring system with numbered atoms (1-8) and arrows indicating electron movement. The structure is a four-membered ring (B, C, D, H) fused to a six-membered ring (H, B, C, D, H, H). Arrows show electron flow from atom 1 to 2, 2 to 3, 3 to 4, 4 to 5, 5 to 6, 6 to 7, 7 to 8, 8 to 1, and 1 to 2 again. The atoms are arranged in a zig-zag pattern: H (top), B (top-left), C (bottom-left), D (bottom), H (bottom-right), H (top-right), B (top-left), C (bottom-left), D (bottom), H (bottom-right), H (top-right), and H (far top).

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biogiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Audit qualité en biologie médicale

مختبر
التحاليل الطبية
الحي الحسني

Casablanca, le : 01/06/2020

Dossier N° : 010620-014



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 01/06/2020 08:14:

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	17,4 %
INR	:	3,11

Indications

TP INR

-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires.
-Prévention des embolies systémique.

- Valve cardiaque mécanique.
- Embolies systémiques récidivants.

Le Biogiste

Signature of Dr. Samira Benbrahim
LABORATOIRE HAY HASSANI
Boulevard Ibn Sina - Hay Hassani
Tél. : 05 22 89 69 87 - 05 22 93 32 21
Fax : 05 22 89 69 88

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2020-003805

Date 01/06/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 01/06/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Imm. B28 N°1 Bd. Ibn Sina - Hay Hassani
T. +212 522 93 69 87 - 0522 93 32 21



Casablanca, le : 28/07/2020
Dossier N° : 280720-025



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biologiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Audit de qualité en biologie médicale

Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 **Prélèvement du : 28/07/2020 09:11**

Demandé par Dr : JAMMI Hassan

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine : 17,7 %
INR : 3,0

<u>Indications</u>	<u>TP</u>	<u>INR</u>
-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires. -Prévention des embolies systémique.	25 à 35%	2 à 3,5
- Valve cardiaque mécanique. - Embolies systémiques récidivants.	15 à 25%	3,5 à 5,0

Le Biograpiste

Signature
LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Immeuble B28, RDC N° 1, Boulevard Ibn Sina - Hay Hassani
Tél. : 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21

LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2020-003807

Date 28/07/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 28/07/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Imm. B28 N°1 Bd. Ibn Sina - Hay Hassani
Tél: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 21

4
hu

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 28-07-2020

Mme ABOUABIDA Khadra



TP



INR

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Im. B23 N°1 Sidi Sina - Hay Hassani
Tél.: 0522 36 79 69 - 0522 93 32 21

Docteur Hassan JAMMI
Cabinet de Cardiologie
20, Rue Djellal - 10100 Casablanca - Maroc
Bd. Al Massira - 10100 Casablanca - Maroc
Tél.: 0522 36 79 35 - INR: 091888218

4
hu

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 01-06-2020

Mme ABOU ABIDA Khadidja

Tel: 0522 89 69 87 - 0522 93 32 23
Im. B28 N°1 Bd. Ibn Sina - Hay Hassan
Dr. Samira BENBRAHIM

LABORATOIRE HAY HASSANI



TP



INR

Docteur Hassan JAMMI
20, Rue Hassan II - Hay Hassan
Bd. Al Mawrida - Casablanca
Tél.: 0522 39 31 01 - 0522 36 79 55
Fax: 0522 39 31 01 - 0522 36 79 55
G.S.M.: 06 61 14 94 22

Residência Star Youness, Rue Oumaima Sayyah (ex. Mme Rolland) Qæme étagé, appt. 6, N° 20, Quartier Racine - Casablanca 20000 Tel.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22

INR



Time AB00AB1D4 is available

DR. HASSAN JAMILI

CARDIOLOGUE





Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biologiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Auditeur qualité en biologie médicale

Casablanca, le : 01/07/2020
Dossier N° : 010720-026



Nom : Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Code Patient : 18-02359 Prélèvement du: 01/07/2020 09:27:

Demandé par Dr : JAMMI Hassan

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMOSTASE-COAGULATION

Valeurs Usuelles

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DES TRAITEMENTS PAR LES AVK

Taux de prothrombine	:	22,5 %
INR	:	2,46

Indications

-Prévention et traitement des thromboses Veineuses et des embolies pulmonaires.	TP	25 à 35%
-Prévention des embolies systémique.	INR	2 à 3,5
- Valve cardiaque mécanique.	TP	15 à 25%
- Embolies systémiques récidivants.	INR	3,5 à 5,0

Le Biogiste

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Imm. B28, 1^{er} étage, Hay Hassani
Tél. : 05 22 89 69 87 - 05 22 93 32 21


LABORATOIRE HAY HASSANI

D'analyses Médicales et Biologiques

Immeuble B28, RDC N° 1, Bd. Ibn Sina - Hay Hassani - Casablanca

Facture

Facture N°: 2020-003806

Date 01/07/2020

Patient Mme ABOU OBIDA Khaddouj

Date Prélèvement : 01/07/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
Surveillance biologique des traitements sous AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,5	25,00
Majoration de garde		
Total		78,60

Note d'honoraire: Soixante-dix-huit dirhams 60 centimes***

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Immeuble B28 N°1 Bd. Ibn Sina - Hay Hassani
Tél: 0522 20 69 87 - 0522 93 32 21
Fax: 0522 20 69 88